

- CONSEIL DE SÉCURITÉ

8011E SÉANCE – MATIN

## Moyen-Orient: le Coordonnateur spécial appelle au respect du statu quo à Jérusalem-Est pour éviter une « guerre de religion »

Face à l'escalade récente de la violence à Jérusalem-Est, suite notamment à l'installation par Israël de portiques de sécurité à l'entrée de l'esplanade des Mosquées, M. Nickolay Mladenov, le Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient, a appelé, aujourd'hui, à respecter le statu quo de 1967 sur les lieux saints de la vieille ville, pour éviter que le conflit israélo-palestinien ne dégénère en « guerre de religion » dans l'ensemble de la région.

À l'occasion du débat public trimestriel du Conseil de sécurité sur la situation au Moyen-Orient, auquel ont participé une cinquantaine de délégations, M. Mladenov a résumé les événements survenus ces 11 derniers jours à Jérusalem-Est, depuis l'assassinat, le 14 juillet, de policiers israéliens à l'entrée de l'esplanade des mosquées, qui a amené Israël à fermer le site pour la première fois depuis 1969, avant de le rouvrir deux jours plus tard après avoir installé sans concertation des portiques de détections de métaux à l'entrée. Après des heurts sanglants, Israël a retiré les portiques le 24 juillet.

Tout en souhaitant que ce retrait contribue à dissiper la crise au cours des prochains jours, M. Mladenov a lancé un appel au calme, jugeant « vital de maintenir le statu quo concernant les lieux saints de Jérusalem-Est, établi depuis 1967 », afin d'éviter les risques d'escalade et la transformation du conflit israélo-palestinien en « guerre de religion ». Le Coordonnateur spécial s'est toutefois dit préoccupé par « certaines factions » qui continuent à l'heure actuelle de « jeter de l'huile sur le feu » et les a appelées à mettre fin à toute provocation.

La situation fragile à « Jérusalem-Est occupée » s'est enflammée parce qu'Israël, Puissance occupante, poursuit « son ordre du jour destructeur » contre le peuple palestinien et « nos sites sacrés », a accusé l'observateur de l'État de Palestine. Pour lui, « les comportements agressifs et violations provocantes du statu quo historique » dans la vieille ville ne servent qu'à exacerber les sensibilités religieuses. « Nous n'accepterons jamais ces restrictions », a-t-il averti.

Les Palestiniens ne cherchent, avec cette affaire, qu'à « détourner l'attention de la vérité », a pour sa part affirmé le représentant d'Israël, pour qui il n'y a « rien de plus faux » que de prétendre que son pays cherche à modifier le statu quo à Jérusalem-Est. Bien au contraire, la priorité d'Israël était d'assurer la sécurité des fidèles et des visiteurs sur le site, a-t-il expliqué, avant d'accuser l'Autorité palestinienne de s'attacher à « financer, promouvoir et glorifier la terreur », en consacrant 7% de son budget à financer les terroristes et leur famille. Le représentant d'Israël s'en est ensuite pris à la communauté internationale, accusée d'autoriser que près de 30% de son aide aux Palestiniens serve à « parrainer l'argent du sang ».

« Le Conseil de sécurité est en effet obsédé par Israël et refuse de reconnaître qui est à l'origine des meurtres dans la région », à savoir « le Hezbollah », a affirmé la représentante des États-Unis. Se refusant à commenter la situation actuelle à Jérusalem-Est, elle s'en est prise à cette « organisation terroriste dédiée à la destruction d'Israël » et a déploré l'absence de contrôle du Gouvernement libanais sur ce groupe qui sape son autorité.

Mais pour la représentante du Liban, le problème de son pays tient surtout au fait qu'il ne se passe pas un jour sans qu'Israël ne bafoue la souveraineté libanaise en mer et sur terre. Quant à la région, c'est plutôt l'occupation continue des territoires palestiniens qui la déstabilise, a déclaré le représentant de l'Égypte. Tout en saluant les efforts du Roi Abdallah II de Jordanie, dont le pays est le gardien de l'esplanade des Mosquées, pour désamorcer la crise actuelle, ce dernier a appelé le Conseil à prendre conscience que, si la situation ne revenait pas à la normale sur le site, toute la région risquait de s'embraser.

Pour éviter un tel embrasement, la représentante de la Jordanie a appelé à mettre en place des mesures d'urgence. Israël doit permettre l'accès sans aucune restriction des fidèles à l'esplanade des Mosquées et cesser de tenter d'imposer un nouveau statu quo sur le terrain. Quant à la communauté internationale et au Conseil, ils doivent prendre leurs responsabilités en obligeant Israël à respecter ses obligations juridiques.

La représentante a également appelé à organiser une réunion d'urgence des pays arabes pour relancer la solution des deux États. Les événements des dernières années en Iraq, en Syrie ou plus récemment au Yémen au Moyen-Orient ne doivent pas faire oublier que « l'essence de la violence et de l'instabilité » au Moyen-Orient a trait à la question palestinienne, a-t-elle insisté, rejointe par plusieurs autres intervenants qui ont, à l'exemple du Pérou, demandé que la communauté internationale affronte le conflit israélo-palestinien « avec un sentiment renouvelé d'urgence ».

Par ailleurs, de nombreuses délégations ont déploré la situation humanitaire désastreuse à Gaza, où la crise qui affecte près de deux millions de Palestiniens s'est « brutalement aggravée », selon le représentant de la France, en raison du blocage de la fourniture en électricité qui dure depuis plus de trois mois. Dans ce contexte, le Coordonnateur spécial a appelé à accélérer le mécanisme de reconstruction de Gaza.

Mais il faudrait pour cela que prenne fin l'impasse politique entre le Fatah, en Cisjordanie, et le Hamas, que M. Mladenov a accusé d'avoir « pris possession de Gaza par la force » et sur laquelle il n'a depuis lors eu de cesse de renforcer son contrôle. Aujourd'hui, a-t-il déploré, « la bande de Gaza et la Cisjordanie sont plus éloignées que jamais ». Le Coordonnateur spécial a donc appelé les dirigeants palestiniens à s'unir, ce qui suppose à ses yeux que l'Autorité palestinienne prenne des mesures en faveur de la formation d'un Gouvernement d'unité nationale, et que le Hamas mette fin aux provocations contre Israël et garantisse la sécurité à la frontière avec l'Égypte. Cela supposerait aussi qu'Israël mette fin au blocus de Gaza, comme le lui ont demandé de très nombreuses délégations.

## ***LA SITUATION AU MOYEN-ORIENT, Y COMPRIS LA QUESTION PALESTINIENNE***

### **Exposé**

Les risques d'escalade de la violence au Moyen-Orient, s'agissant notamment de la question palestinienne, sont en constante augmentation, a déploré d'entrée M. NICKOLAY MLADENOV, Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient, et cela en dépit de ce qu'il a présenté comme un nouveau consensus entre de nombreux États de la région concernant la nécessité de présenter un front uni face au terrorisme et au radicalisme.

Alors que les sociétés de la région demeurent divisées en fonction des appartenances ethniques et religieuses, et que les acteurs non étatiques contrôlent toujours des territoires étendus, les récents événements de Jérusalem-Est ont résonné à travers l'ensemble du Moyen-Orient, a mis en garde M. Mladenov.

Si, pour certains, le conflit israélo-palestinien est véritablement « insoluble », les Israéliens et les Palestiniens n'ont pas jusqu'à ce jour succombé au « torrent de violence » qui a englouti la région ces dernières années, a nuancé le Coordonnateur spécial. « Mais ce demi-siècle d'occupation a engendré des dizaines de milliers de victimes et laissé des cicatrices psychologiques profondes des deux côtés », a-t-il averti. Dans ce cadre, les événements des 11 derniers jours près des lieux saints de la vieille ville de Jérusalem ont démontré les risques d'escalade du conflit, une escalade susceptible selon M. Mladenov de transformer le conflit israélo-palestinien en guerre de religion.

Le Coordonnateur spécial a ensuite rappelé la chronologie des derniers événements, qui ont débuté, avec l'assassinat, le 14 juillet, à l'entrée de l'esplanade des Mosquées, de deux policiers israéliens par trois assaillants, qui se sont ensuite enfuis à l'intérieur du lieu saint avant d'être abattus par la police. D'après les autorités israéliennes, cette attaque a été lancée depuis l'intérieur du site, a précisé M. Mladenov, qui a également rappelé que le Président palestinien avait immédiatement condamné l'attaque et que les autorités israéliennes s'étaient engagées à respecter le statu quo concernant les lieux saints de Jérusalem-Est.

Toutefois, a-t-il poursuivi, pour des raisons de sécurité, les autorités israéliennes ont décidé de fermer le site, y compris pendant la prière du vendredi, ce qui ne s'était pas produit depuis 1969. Deux jours plus tard, le dimanche 16 juillet, le site a été rouvert par les autorités israéliennes, d'abord pour les musulmans et ensuite pour les visiteurs, après l'installation de détecteurs de métaux sous forme de portiques à l'entrée de l'esplanade des Mosquées.

Les responsables musulmans ont immédiatement condamné cette remise en cause du statu quo, a poursuivi M. Mladenov. Des manifestations pacifiques ainsi que des heurts avec la police israélienne ont ensuite duré plusieurs jours, à la suite de quoi les autorités israéliennes ont décidé de fermer l'esplanade des Mosquées aux hommes musulmans de moins de 50 ans, ce qui a entraîné, a regretté M. Mladenov, des manifestations meurtrières sur le site.

Le 21 juillet, le Président Abbas a annoncé qu'il rompait tout lien avec Israël jusqu'à nouvel ordre, y compris concernant la coordination en matière de sécurité. Étant donné le caractère explosif de cette situation, le Coordonnateur spécial s'est félicité de l'annonce par les autorités israéliennes, hier soir, du retrait des détecteurs de métaux à l'entrée de l'esplanade des Mosquées. M. Mladenov a émis l'espoir que cette décision permette de dissiper la crise au cours des prochains jours et a appelé au calme dans Jérusalem-Est, ainsi que dans le reste du territoire palestinien occupé.

« Il est vital de maintenir le statu quo concernant les lieux saints de Jérusalem-Est, établi depuis 1967 », a déclaré le Coordonnateur spécial. C'est d'autant plus important, a-t-il insisté, que Jérusalem est une question à l'ordre du jour du conflit, dont le statut final devra faire l'objet d'un accord entre les deux parties.

M. Mladenov s'est également dit préoccupé par « certaines factions qui jettent de l'huile sur le feu » et les a appelées à mettre fin à leurs provocations. Il a également exhorté le Conseil et la communauté internationale à tout faire pour relancer la solution des deux États.

Parallèlement, M. Mladenov a condamné les activités de colonisation et d'occupation illégales entreprises par Israël, qui a ordonné la construction de 2 300 logements supplémentaires à Jérusalem-Est, soit 30% de plus qu'en 2016.

Par ailleurs, concernant la situation à Gaza, le Coordonnateur spécial a déclaré que deux millions de personnes étaient prises en otage du fait de l'impasse politique entre le Fatah et le Hamas. « Les conséquences humanitaires des mesures punitives prises contre Gaza sont lamentables », a-t-il ajouté, précisant que les habitants de Gaza étaient régulièrement victimes de coupures d'électricité pendant près de 36 heures d'affilée, ce qui signifie également qu'ils n'ont pas accès à l'eau potable. Dans ce contexte, M. Mladenov a appelé à accélérer le mécanisme de reconstruction de Gaza.

Aujourd'hui, a déploré le Coordonnateur spécial, « la bande de Gaza et la Cisjordanie sont plus éloignées que jamais ». Il a par conséquent appelé les dirigeants palestiniens à s'unir, sans quoi la population de Gaza sera sacrifiée et tombera « entre les mains des extrémistes ».

Depuis qu'il a pris possession de Gaza par la force, le Hamas a renforcé son contrôle sur la zone et opprimé ses habitants, a poursuivi M. Mladenov. De plus, a-t-il dit, le fait qu'aucune élection n'ait eu lieu en Palestine depuis 2006 a créé un « vide démocratique » qui entame la légitimité de ses institutions. « J'appelle une nouvelle fois les dirigeants palestiniens à s'attaquer aux conséquences destructrices de leurs divisions », a exhorté M. Mladenov, tout en appelant l'Autorité palestinienne à prendre ses responsabilités concernant Gaza, afin d'aller dans le sens de la formation d'un gouvernement d'unité nationale. Dans le même temps, le Hamas devrait maintenir le calme dans la zone en mettant fin aux provocations contre Israël et en garantissant la sécurité à la frontière avec l'Égypte. Le Coordonnateur spécial a, enfin, également appelé Israël à prendre ses responsabilités, en mettant fin au blocus illégal de Gaza.

## **Déclarations**

Pour M. RIYAD MANSOUR (État de Palestine), la situation fragile à « Jérusalem-Est occupée » s'est enflammée parce qu'Israël, Puissance occupante, poursuit son ordre du jour destructeur à l'encontre du peuple palestinien et de nos sites sacrés, notamment à Haram el-Charif, siège de la mosquée Al-Aqsa. Il a dénoncé « les comportements agressifs et les violations provocantes du statu quo historique à Haram el-Charif, qui exacerbent les sensibilités religieuses » avant d'estimer que l'on était au bord de l'explosion.

C'est pourquoi M. Mansour a condamné le bouclage de la mosquée Al-Aqsa en ajoutant: « Nous n'accepterons jamais ces restrictions ». Il a expliqué que la population palestinienne résistait aux récentes provocations –le bouclage de la mosquée et l'interdiction des prières du vendredi et autres restrictions d'accès- en priant dans la rue. Il a salué les efforts entrepris par l'ensemble de la communauté internationale afin d'arriver à une désescalade et a dit reconnaître le rôle spécial que joue la Jordanie en tant que gardienne des sites sacrés musulmans et chrétiens de la ville. « Des appels clairs doivent être lancés pour mettre un terme aux provocations et aux propos incendiaires de dirigeants israéliens », a insisté M. Mansour en jugeant inacceptable qu'un ministre israélien ait affirmé qu'Israël détenait la souveraineté sur le site. Il a rappelé le droit des Palestiniens de prier sur ces lieux sans aucune restriction avant de rappeler la référence aux nombreuses résolutions pertinentes du Conseil de sécurité sur la question, et notamment la résolution 2334 (2016) adoptée le 23 décembre dernier.

M. Mansour a demandé que soient respectés sans exception le droit international humanitaire et l'ensemble des droits de l'Homme. « Nous déplorons les morts et les blessures affligée à tous les civils innocents, y compris les Palestiniens », a-t-il dit en souhaitant qu'Israël soit tenu responsable de tous ses abus. Il a rendu hommage aux cinq jeunes palestiniens tués la semaine dernière par « les forces d'occupation israéliennes » et au millier de manifestants blessés. « Nous rappelons que le peuple palestinien est un peuple non armé et sans défense », a-t-il insisté avant de redire l'illégalité de toutes les mesures prises par Israël pour modifier la géographie et la démographie du territoire palestinien.

Le représentant palestinien a prévenu qu'il ne fallait pas sous-estimer les risques, en particulier parce que la colère et le désespoir sont à leur comble. Il a souligné la situation des deux millions de Palestiniens qui vivent à Gaza, où 40 000 personnes vivent encore dans les ruines et les décombres de la dernière guerre. « Soixante-dix ans après que l'ONU eut été saisie pour la première fois de la question de la Palestine », nous restons convaincus de pouvoir trouver la voie de la paix et persuadés que nous pourrions rectifier cette grande injustice pour permettre au peuple palestinien de vivre dans la dignité et en liberté et en toute souveraineté dans un État de Palestine indépendant, a encore déclaré M. Mansour.

M. DANNY DANON (Israël) a d'abord rappelé l'acte de terrorisme commis vendredi avec l'assassinat de trois membres de la famille Salomon à l'occasion d'une réunion familiale au moment du sabbat. Cette attaque n'a pas eu lieu sans contexte, a-t-il affirmé. Elle a été commise après des incitations incessantes de responsables palestiniens à la violence. Le Président palestinien, Mahmoud Abbas, a publiquement approuvé le paiement de salaires aux terroristes emprisonnés et à leurs familles, alors que des écoles reçoivent le nom de meurtriers de masse, a-t-il accusé, ajoutant que des Palestiniens de Gaza avaient même célébré l'atroce massacre de vendredi. M. Danon a ainsi accusé les Palestiniens d'avoir mis en place une « industrie de l'incitation » au terrorisme, qui encourage le meurtre de sang-froid d'Israéliens innocents. Disant décrire « la situation réelle », le représentant a longuement dénoncé cette « glorification de la terreur », affirmant qu'elle durait « depuis des décennies ».

Pour M. Danon, les Palestiniens ne cherchent, avec l'affaire du mont du Temple, qu'à « détourner l'attention de la vérité ». Il n'y a « rien de plus faux » que de prétendre qu'Israël cherche à modifier le statut du mont du Temple, a-t-il ajouté, affirmant que bien au contraire, la priorité d'Israël est d'assurer la sécurité des fidèles et des visiteurs du site.

Le représentant a ensuite rappelé un autre massacre, commis le 4 octobre 2003 dans le restaurant Maxim de Haïfa, qui avait fait 21 morts, juifs et Arabes, et 51 blessés graves. L'attaque avait été commise par une étudiante palestinienne de Jenin, Hanadi Jaradat, qui s'était déguisée en femme enceinte avant de faire exploser la bombe dans l'établissement. « Aucune lutte ne saurait justifier cet acte de terreur », a affirmé M. Dannon, qui a expliqué avoir amené avec lui une des victimes de cette attaque, Oran Almog, brûlé et rendu aveugle par l'attentat qui a aussi tué plusieurs membres de sa famille. Or, a affirmé M. Dannon, la famille de Hanadi Jaradat a reçu des « des dizaines de milliers de dollars » pour son crime, tandis que ses complices ont reçu plus de 500 000 dollars. Il a également rappelé qu'en octobre 2012, l'Union des juristes arabes avait remis un prix à la terroriste.

« En Israël, les femmes qui travaillent reçoivent, comme dans la plupart des pays, des prix dans les domaines de l'art, des affaires ou des sciences; les femmes palestiniennes reçoivent, elles, des prix pour des crimes », a relevé M. Dannon, qui a demandé combien les assassins de la famille Salomon recevront pour leur crime.

Pour M. Dannon, « l'Autorité palestinienne, tout en affirmant rechercher la paix, ne fait que financer, promouvoir et glorifier la terreur ». L'Autorité palestinienne consacre 7% de son budget à financer les terroristes et leur famille, contre 1% à l'éducation supérieure, a encore affirmé M. Dannon, pour qui « il n'est pas nécessaire d'avoir un diplôme universitaire pour deviner quelles sont les priorités de l'Autorité palestinienne ». Le représentant a ensuite opposé les valeurs de son pays – liberté d'expression, de pensée et de religion, « de toutes les religions », autonomisation des femmes et des minorités, en insistant sur les mesures prises pour assurer la sécurité des fidèles et des touristes dans les lieux saints- à celles des Palestiniens, accusés « d'enseigner la haine, d'investir dans la terreur et de célébrer la mort ».

M. Dannon a ensuite reproché aux Nations Unies de ne pas condamner la terreur lorsqu'elle vient des Palestiniens, accusant ces derniers d'être devenus « des maîtres de la tromperie », tromperie dans laquelle la communauté internationale est tombée, selon lui. Plus grave encore

pour M. Dannon, les Palestiniens « financent leurs projets terroristes avec les donations des autres pays ». Selon lui, la communauté internationale a autorisé que près de 30% de l'aide étrangère, supposée améliorer le niveau de vie des Palestiniens, serve à « parrainer l'argent du sang ». Il a demandé au Conseil de sécurité de ne pas sacrifier ses valeurs de justice, de moralité et de vérité au profit de victoires politiques mesquines et de promesses creuses. Il faut rendre les Palestiniens redevables et s'assurer qu'ils enseignent à leurs enfants la recherche de la paix, a encore déclaré le représentant. Ce n'est qu'alors que l'on verra la possibilité d'une paix réelle pour la région, a-t-il assuré.

Mme NIKKI R. HALEY (États-Unis) a jugé « indispensable de garantir l'accès et la sécurité des lieux saints », avant d'ajouter qu'elle s'abstiendrait de commenter plus avant la situation à Jérusalem-Est, tout en espérant que la crise se résorbera d'elle-même dans les prochains jours.

« Le Conseil de sécurité est obsédé par Israël et refuse de reconnaître qui est à l'origine des meurtres dans la région », a ensuite dénoncé la représentante, pour qui « il s'agit du Hezbollah », qu'elle a qualifié d'« organisation terroriste dédiée à la destruction d'Israël ».

Il y a deux volets du Hezbollah, a expliqué Mme Haley: un volet militaire et un volet politique. « Ce n'est pas parce qu'un groupe terroriste présente des candidats à une élection qu'il cesse d'être un groupe terroriste », a-t-elle déclaré, affirmant que le Hezbollah envoyait ses hommes depuis le Liban vers la Syrie pour attiser le conflit. « En d'autres termes, le Hezbollah s'est renforcé et a enrichi son arsenal pour des prochaines guerres », a-t-elle déploré. Pire, a poursuivi la représentante, le groupe terroriste « s'enorgueillit publiquement » de ce renouveau et parle volontiers du soutien que lui apporte l'Iran.

Face à cette situation, Mme Haley a rappelé que le Conseil avait adopté des résolutions appelant les autorités du Liban à davantage contrôler le Hezbollah sur son territoire. « Mais la tendance est à l'inverse », a-t-elle déploré, estimant que le groupe terroriste sapait l'autorité du Gouvernement libanais. « Il y a trop longtemps que le Conseil accepte ce statu quo », a-t-elle dénoncé. C'est d'autant plus regrettable, a poursuivi la représentante, que le Conseil refuse de mentionner le Hezbollah dans ses résolutions, alors qu'Israël, lui, y est abondamment mentionné. « Cela doit changer », a-t-elle ajouté, exhortant le Conseil à nommer ce groupe terroriste dans ces résolutions sur la question et à faire en sorte que le Hezbollah cesse d'acquiescer illégalement des armes.

La Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL) doit également, dans ses rapports, aller jusqu'au bout de ses conclusions si elles démontrent que le Hezbollah est impliqué dans des activités militaires illégales, a déclaré la représentante. « Mais nous devons faire plus que le nommer », a-t-elle encore ajouté, appelant à faire en sorte que cette « force terroriste majeure qui menace la paix » soit mise hors d'état de nuire.

M. MUKHTAR TILEUBERDI (Kazakhstan) a déclaré que la situation au Moyen-Orient constituait une grande préoccupation car la région est l'épicentre de nombreux conflits armés d'une extrême complexité. Ces tensions ont de graves implications pour la paix et la sécurité internationales. La rivalité et le manque de confiance, d'unité d'objectif et de justice, ainsi que la montée des principales inégalités économiques et sociales et le sous-développement empêchent la communauté internationale de faire des progrès au Moyen-Orient, a estimé le représentant.

Sur la question palestinienne, le Kazakhstan est préoccupé par la construction en cours de colonies et la montée de la violence, la détérioration de la situation humanitaire et les retards économiques, tous éléments qui sont inacceptables. L'escalade des tensions dans la ville sainte de Jérusalem, la fermeture de la mosquée Al-Aqsa et l'imposition de restrictions aux croyants ont aggravé une situation sécuritaire déjà fragile. En tant que membre de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), le Kazakhstan exhorte le Gouvernement israélien à lever ces restrictions face au risque de confrontation religieuse, qui aurait des conséquences

dangereuses. Tous les actes de violence devraient cesser et les parties devraient s'abstenir de tout comportement et mesure susceptibles de conduire à l'escalade d'une situation déjà compliquée sur le terrain, a conclu le représentant.

M. FRANÇOIS DELATTRE (France) a commencé par rappeler que le Conseil de sécurité a conduit, au cours des deux dernières semaines, deux séries de consultations fermées sur les crises que traversent Gaza et Jérusalem. « Ces crises sont localisées mais elles ne sont pas locales », dans la mesure où chacune menace de provoquer une nouvelle escalade de la violence en Israël et en Palestine, voire au-delà dans la région, a ajouté le représentant.

Pour M. Delattre, la crise récente à Jérusalem démontre qu'une poussée de violence peut « intervenir à tout moment » dans la région, compte tenu du poids spirituel, religieux et symbolique de l'esplanade des mosquées. Tout en saluant la décision israélienne de retirer les portiques de sécurité du lieu saint, le représentant a appelé à respecter le statu quo historique de 1967. Il a également insisté sur la nécessité de « maintenir unie la concertation » entre les parties israélienne, jordanienne et palestinienne.

Le représentant a ensuite rappelé la situation qui prévaut à Gaza, où la crise humanitaire qui affecte près de deux millions de Palestiniens s'est « brutalement aggravée » avec le blocage de la fourniture en électricité qui dure depuis plus de trois mois. Les habitants de Gaza vivent désormais avec deux à trois heures d'électricité par jour, a-t-il déploré, ajoutant que cette crise frappait avant tout les plus faibles et non les dirigeants du Hamas. « Si rien n'est fait, les tensions en cours pourraient aboutir de nouveau à un conflit meurtrier, comme la bande de Gaza en a connu trois en moins d'une décennie », a mis en garde M. Delattre, qui a appelé Israël à « alléger les restrictions imposées à l'accès des biens et des personnes de et vers Gaza ». Le représentant a également appelé les Palestiniens à parvenir à un accord de réconciliation.

« Il n'y aura pas d'État palestinien viable sans unité palestinienne, fondée sur les principes de la solution des deux États », a enfin affirmé le représentant. Tout en soutenant les initiatives en cours pour relancer le processus de paix à l'initiative des États-Unis, il a appelé les parties à mettre fin aux violences et a demandé à Israël de cesser sa politique de colonisation.

M. PEDRO LUIS INCHAUSTE JORDÁN (Bolivie) s'est dit convaincu qu'Israël et la Palestine ont le droit de vivre comme des États libres et indépendants, a dit son attachement au multilatéralisme pour parvenir à une solution des deux États et a rendu hommage aux Palestiniens et Israéliens tués au cours des récents affrontements en précisant que, pour la Bolivie, l'attachement à la vie est supérieur à tout discours idéologique. Le représentant a regretté les tentatives israéliennes de modifier la démographie et la géographie du territoire palestinien. Il a déploré les mesures restrictives imposées à l'accès à l'esplanade des Mosquées, estimant qu'elles constituent une violation grave du statu quo historique, et a appelé à garantir le libre accès aux lieux saints. Il a enfin appelé au respect des frontières de 1967.

M. FODÉ SECK (Sénégal) a appelé les parties à œuvrer en faveur de la désescalade et du respect du statu quo concernant l'esplanade des Mosquées. Tout en condamnant les violences et le terrorisme, quels qu'en soient les auteurs, le représentant a estimé que la ville de Jérusalem occupait une position centrale dans la perspective d'une résolution du conflit, y compris dans le cadre de la solution des deux États, et qu'elle ne devait par conséquent pas être le théâtre de violences.

S'agissant de la situation humanitaire désastreuse à Gaza, le représentant a appelé les acteurs politiques palestiniens à faire taire leurs divisions pour le bien des deux millions de Palestiniens sinistrés qui vivent dans la zone. Pour M. Seck, il convient, pour les parties et la communauté internationale, d'œuvrer au rétablissement de l'économie palestinienne, en particulier à Gaza, qui souffre de la baisse de l'assistance des partenaires extérieurs. Le représentant a apporté son soutien aux initiatives des États-Unis pour relancer le processus de paix.

M. VLADIMIR K. SAFRONKOV (Fédération de Russie) a condamné fermement tout acte terroriste avant de préciser que toute solution à la crise israélo-palestinienne devrait se fonder sur les résolutions de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité. Pour le représentant, des paramètres concrets doivent être élaborés dans le contexte de négociations directes entre Israéliens et Palestiniens sur la base du droit international. La Fédération de Russie appuiera de tels efforts dans un cadre bilatéral mais aussi dans le cadre de la mission du Quatuor.

Le représentant a appelé à l'apaisement dans les lieux saints, ajoutant que la préservation du statu quo devait être garantie dans le cadre de négociations entre Israël et le Royaume hachémite de Jordanie, responsable de la gestion des lieux saints musulmans et chrétiens à Jérusalem. « Au vu des derniers événements on constate des discours de provocation des deux côtés », a regretté M. Safronkov avant de saluer les efforts de médiation déployés par l'Égypte. Il a expliqué que la Fédération de Russie faisait preuve de cohérence en estimant que parvenir à un règlement juste ne sera possible que dans le respect des résolutions pertinentes de l'ONU et de l'Initiative de paix arabe.

Par ailleurs, le représentant a appelé à l'union pour lutter contre le terrorisme et s'est inquiété des risques de voir les groupes terroristes de la région acquérir des armes de destruction massive. En outre, il a déploré des tirs contre l'ambassade de la Fédération de Russie russe à Damas la nuit dernière avant d'appeler toutes les parties à condamner cet acte. Il a dénoncé des « génocides » menés contre les chrétiens et autres minorités, ajoutant que ces génocides démontraient l'urgence d'un effort renforcé de la communauté internationale contre la menace du terrorisme. Il a enfin estimé que les crises actuelles au Moyen-Orient ne pourraient être résolues que par le biais de solutions politiques.

M. CARL SKAU (Suède) s'est dit profondément préoccupé par la récente décision d'Israël de construire 1 500 nouvelles unités de peuplement à Jérusalem-Est. Les colonies constituent un obstacle majeur à la paix et rendront la solution des deux États impossible si elles continuent, a déclaré le représentant, qui a appelé les autorités israéliennes à annuler immédiatement cette décision.

M. Skau a ensuite condamné tous les actes de violence à l'encontre des civils, y compris les actes terroristes. Il a ainsi condamné l'attentat commis le 14 juillet dans la vieille ville de Jérusalem et a salué la ferme condamnation du Président Abbas. Il a réitéré l'appel en faveur de mesures rapides pour prévenir une telle violence ainsi que tout acte de provocation et de destruction, et pour faire en sorte que les auteurs de ces actes soient punis.

Le représentant s'est par ailleurs déclaré extrêmement inquiet de la situation à Gaza, en particulier de la crise humanitaire provoquée par la pénurie énergétique et la politique israélienne. Mais si l'aide humanitaire est nécessaire pour soulager les effets de la crise sur la population de Gaza, elle ne résoudra jamais le problème, a poursuivi le représentant, pour qui la question de Gaza ne devrait pas être séparée du processus de paix dans son ensemble. Pour la Suède, toutes les factions palestiniennes doivent s'engager de bonne foi dans un processus de réconciliation menant à un leadership palestinien unifié et à la réunification de Gaza et de la Cisjordanie, y compris Jérusalem-Est.

M. TEKEDA ALEMU (Éthiopie) a appelé les parties à maintenir le statu quo historique de 1967 concernant les lieux saints de Jérusalem-Est, tout en garantissant la sécurité de la zone. S'il a salué l'issue à la crise que représente le retrait par Israël des portiques de sécurité installés sur l'esplanade des Mosquées, le représentant s'est inquiété des risques de voir un événement similaire survenir dans les prochains mois. Pour y remédier, il a appelé à faire progresser rapidement la solution des deux États.

M. Alemu a jugé les récents événements d'autant plus regrettables qu'ils masquent des avancées enregistrées ces derniers temps, dont l'accord signé, le 10 juillet, entre Israël et



l'Autorité palestinienne, pour augmenter la fourniture d'électricité à Jenin. Il a par ailleurs salué la réunion récente du Quatuor pour le Moyen-Orient pour faire avancer la situation à Gaza et s'est dit convaincu de l'importance de la participation constante du Quatuor pour débloquer la situation.

M. KORO BESSHO (Japon) a reconnu qu'il n'y avait eu aucune percée depuis le dernier débat public consacré au Moyen-Orient et a regretté que les obstacles habituels à la paix persistent. Le Japon est gravement préoccupé de l'escalade des tensions à Jérusalem et dans la bande de Gaza. Le cycle de la violence montre qu'un seul acte peut avoir un effet de boule de neige dans une situation hautement instable et dangereuse, a estimé le représentant. Constatant que les activités de colonisation continuaient en Cisjordanie et à Jérusalem-Est, il a averti que l'expansion des colonies érodait physiquement la viabilité de la solution des deux États.

La réconciliation entre les Palestiniens est un autre élément important dans la promotion de la paix, a poursuivi M. Bessho, pour qui l'approfondissement de la division entre la bande de Gaza et la Cisjordanie est inquiétante. En outre, c'est la population de Gaza qui en subit les conséquences. Le Japon estime que le rétablissement d'une gouvernance effective par l'Autorité palestinienne sur Gaza contribuerait au processus de paix en général. Le Fatah et le Hamas doivent trouver une solution pour soulager la souffrance de la population de Gaza, a ajouté le représentant, pour qui la communauté internationale devrait rappeler que le blocus de Gaza affecte directement les moyens de subsistance. Il faut améliorer la situation humanitaire dans la bande de Gaza en allégeant le blocus, a encore estimé M. Bessho.

M. INIGO LAMBERTINI (Italie) a salué l'engagement du Premier Ministre israélien Netanyahu de ne pas remettre en cause le statu quo des lieux saints et rappelé le rôle joué par le Royaume hachémite en ce qui concerne la gestion des sites religieux chrétiens et musulmans à Jérusalem. Il a estimé que la récente décision des Israéliens de retirer les portiques de sécurité autour de la mosquée Al-Aqsa allait dans le bon sens. Pour l'Italie, qui estime qu'une paix durable doit se fonder sur une solution des deux États, « la question des colonies doit aussi être traitée ». Le représentant a ainsi condamné la récente annonce par Israël de la construction d'un millier de nouveaux logements dans le territoire palestinien occupé.

Par ailleurs, le représentant a estimé que la libération de Mossoul, en Iraq, apportait un véritable signe d'espoir dans une région frappée par de terribles crises. Il a particulièrement appelé à protéger les minorités ethniques dans la région, en citant en particulier la minorité chrétienne.

M. ELBIO ROSSELLI (Uruguay) s'est dit persuadé qu'avec l'aide du Conseil de sécurité les peuples du Moyen-Orient pourraient bientôt avancer sur la voie de la paix et du progrès. Il a dit la nécessité de relancer des négociations directes entre Palestiniens et Israéliens pour parvenir à une solution des deux États. Le représentant a par ailleurs estimé que le versement de primes aux auteurs palestiniens d'actes de terrorisme n'était pas de nature à atténuer les tensions.

Jugeant essentiel de préserver un accès sans restriction des fidèles à leurs lieux de culte, le représentant a salué la décision annoncée hier soir par Israël de retirer les portiques de sécurité installés autour de la mosquée Al-Aqsa. Il a en revanche regretté que, sept mois après l'adoption de la résolution 2334 (2016) du Conseil de sécurité, il n'y a eu que de rares progrès.

Par ailleurs, M. Rosselli s'est dit choqué par la gravité de la situation qui frappe les réfugiés et civils au Yémen, faisant état des souffrances de la population et d'un chaos infini. S'agissant du conflit syrien, il a regretté la persistance de violations graves des droits de l'homme et du droit international humanitaire.

M. VOLODYMYR YELCHENKO (Ukraine) s'est dit préoccupé par les violents incidents survenus entre Palestiniens et forces de sécurité israéliennes à Jérusalem-Est et en Cisjordanie. Il a considéré la décision du Président palestinien Mahmoud Abbas de geler les contacts avec Israël comme un signal inquiétant, estimant que la situation pourrait rapidement échapper à tout contrôle. Le représentant a exhorté la Jordanie, gardienne des lieux saints, et Israël à trouver un compromis raisonnable entre la sécurité publique et la liberté de culte. Il a en outre exhorté chacun à agir avec responsabilité pour éviter l'escalade et calmer la situation.

S'agissant de la Syrie, le représentant s'est dit déçu de la lenteur des progrès sur le plan politique. Il a souligné que les pourparlers de Genève devaient être adossés fermement à la résolution 2254 (2015) du Conseil de sécurité et orientés vers les points communs précédemment convenus que sont les questions relatives à la gouvernance, à la constitution, aux élections et à la lutte contre le terrorisme. La communauté internationale devrait éviter à tout prix le piège des solutions à court terme dans le conflit syrien, a-t-il ajouté.

Par ailleurs, l'Ukraine, est profondément préoccupée de la détérioration rapide de la situation humanitaire au Yémen. Le représentant a exhorté les parties à assurer la livraison durable des approvisionnements humanitaires et commerciaux, qui sont essentiels non seulement pour combattre le choléra mais aussi pour les millions de Yéménites menacés de famine et de mort. Enfin, le représentant s'est dit inquiet de l'accroissement de la polarisation des principales parties prenantes au Yémen et de la fragmentation du milieu politique yéménite. Il a appelé toutes les parties à reprendre les pourparlers sans condition préalable et à les mener de manière plus flexible et constructive.

Condamnant la remise en cause du statu quo sur l'esplanade des Mosquées, M. IHAB MOUSTAFA AWAD MOUSTAFA (Égypte), a mis en garde contre les « conséquences graves » que cette situation pourrait avoir, y compris une escalade du conflit dans l'ensemble du monde musulman. « Nous réitérons notre appel à Israël pour mettre un terme à la violence et à l'escalade sécuritaire » sur le site de l'esplanade des Mosquées, a déclaré le représentant, qui a exhorté les autorités israéliennes à ne pas attiser le conflit en augmentant la frustration des Palestiniens et en minant les efforts visant à parvenir à une solution des deux États.

Le Conseil de sécurité a rappelé à plusieurs reprises dans ses résolutions la nécessité de ne pas modifier le statu quo sur les lieux saints de Jérusalem-Est, a poursuivi le représentant. Dans ce cadre, il a salué les efforts jordaniens pour désamorcer la crise actuelle et a pris note de la décision israélienne d'enlever les portiques et les détecteurs de métaux récemment installés. Il a souhaité que la situation revienne à l'état normal, avec l'accord de la Jordanie. Il faut que le Conseil soit conscient que, si la situation ne revenait pas à la normale, les conséquences iraient bien au-delà du conflit israélo-palestinien, a averti M. Moustafa.

Pour l'Égypte, l'occupation continue des territoires palestiniens dont témoigne l'expansion des colonies israéliennes, augmente la frustration accumulée au cours des années d'occupation et de siège. « La politique de l'autruche consistant à mettre la tête dans le sable » va mener à des conséquences graves, a averti M. Moustafa. Pour lui, les événements des derniers jours montrent aussi que ceux qui pensaient que la question palestinienne n'avait plus une grande importance pour l'avenir de la région avaient tort. Au contraire, parvenir à un règlement de cette question doit être une priorité car il permettrait de mettre la région sur la voie du développement, a conclu le représentant.

M. MATTHEW RYCROFT (Royaume-Uni) a rappelé que la déclaration de Washington signée il y a 23 ans, jour pour jour, avait ouvert la voie à une paix inespérée et que cette paix était toujours possible aujourd'hui malgré les difficultés. Il a exhorté toutes les parties à faire preuve de retenue et à revenir à une solution qui garantirait la sûreté et la sécurité du mont du Temple. Il a salué la décision israélienne annoncée la nuit dernière de retirer les portiques de sécurité autour de la mosquée Al-Aqsa.

Par ailleurs, le représentant a regretté les coupures d'électricité et l'insuffisance de l'alimentation en eau dans la bande de Gaza, en rappelant que 70% des Gazaouis dépendent de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA). « C'est au Hamas qu'il appartient aujourd'hui de renoncer à la violence et reconnaître Israël », a insisté le représentant, avant d'exhorter les pays qui ont une influence sur cette organisation à évoluer en ce sens. M. Rycroft a en outre condamné toutes les nouvelles constructions de colonies de peuplement, rappelant qu'elles sont illégales au regard du droit international. Il ne faut pas oublier le leadership fondamental des États-Unis pour parvenir à la paix, a-t-il également insisté.

M. LIU JIEYI (Chine) a appelé à une vision à long terme et préconisé des solutions qui abordent à la fois les symptômes et les causes profondes du conflit israélo-palestinien. « La Chine appui la juste cause du peuple palestinien et est un médiateur actif entre les Israéliens et les Palestiniens », a insisté le représentant, qui a estimé que la solution des deux États était celle qui correspond le mieux à la réalité de terrain.

Faisant observer qu'Israël et la Palestine sont des voisins qui ne peuvent s'éloigner l'un de l'autre, M. Liu a rappelé quatre propositions présentées par le Président chinois, dont la pleine application de la résolution 2334 (2016) pour une cessation immédiate de toutes les activités de peuplement, une reprise sans délai des pourparlers entre les deux parties et une nouvelle coordination des efforts de la communauté internationale. « Les quatre propositions du Président chinois représentent les efforts de la Chine pour parvenir à un règlement politique durable de la crise israélo-palestinienne », a-t-il ajouté.

Mme CAROLINE ZIADE (Liban) a dénoncé les agissements d'Israël et notamment ses pratiques à Jérusalem et à la mosquée Al-Aqsa avant de déclarer qu'il était grand temps de transformer en réalité les engagements en faveur du principe de « la terre contre la paix » en mettant fin à l'occupation israélienne et en mettant en œuvre l'Initiative de paix arabe.

Concernant le Liban, depuis l'adoption de la résolution 1701 (2006), il ne se passe pas un jour sans qu'Israël ne bafoue la souveraineté libanaise en mer et sur terre, a affirmé Mme Ziade. Pourtant, et en dépit de ces violations flagrantes, le Liban reste ferme dans son engagement à mettre en œuvre la résolution, non seulement pour préserver les gains des investissements communs dans la paix et la stabilité mais aussi pour les multiplier, a assuré la représentante. C'est dans ce contexte que le Gouvernement libanais encourage les efforts de bons offices du Secrétaire général. Le Liban est aussi impatient de voir les résultats des efforts du Coordonnateur spécial concernant le litige relatif à la délimitation de la frontière maritime et de la zone économique exclusive entre le Liban et Israël. La non-résolution de cette question restera une source de conflit qui menace la paix et la sécurité dans la région, a ajouté Mme Ziade.

Enfin, la représentante a déclaré que son pays demanderait le renouvellement du mandat de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL) pour une année supplémentaire sans aucun changement. Seule une FINUL efficace et capable peut maintenir la stabilité et la sécurité dans le sud du Liban dans un environnement régional aussi précaire, a-t-elle estimé.

Mme SIMA SAMI BAHOUS (Jordanie) a jugé très dangereux les récents événements sur l'esplanade des Mosquées, y voyant le risque de créer une crise difficile à endiguer et qui ferait sombrer la région dans un conflit religieux dont pourraient bénéficier certains groupes terroristes.

Pour éviter que cela ne se produise, la représentante a appelé à mettre en place des mesures d'urgence. En premier lieu, a-t-elle dit, Israël doit respecter le statu quo et permettre l'accès sans aucune restriction des fidèles à l'esplanade des mosquées. Par ailleurs, Israël doit cesser de tenter d'imposer un nouveau statu quo sur le terrain. En troisième lieu, la communauté internationale doit prendre ses responsabilités en défendant le statu quo sur l'esplanade des

Mosquées et en obligeant Israël à respecter ses « obligations juridiques ». Le Conseil, a-t-elle dit, doit mettre un terme à l'escalade de la violence en traitant des facteurs de tensions, à savoir la tentative israélienne d'imposer un nouveau statu quo.

En sa qualité de gardien de l'esplanade des Mosquées, le Roi Abdallah II de Jordanie poursuivra ses efforts pour maintenir le calme sur le site et garantir le respect des lieux saints, a poursuivi la représentante.

Mme Bahous a par ailleurs appelé à organiser prochainement une réunion d'urgence des pays arabes pour relancer la solution des deux États. Pour la représentante, les événements de ces dernières années au Moyen-Orient ne doivent en effet pas faire oublier que « l'essence de la violence et de l'instabilité dans la région » a trait au conflit israélo-palestinien.

M. FREDERICO DUQUE ESTRADA MEYER (Brésil) a mis en avant le rôle joué par l'équipe spéciale maritime de la FINUL, une équipe d'intervention dirigée par le Brésil depuis six ans qui a permis des saisies d'armes et de drogues illégales en passant par le sauvetage de migrants en Méditerranée. Il a souligné la capacité de dissuasion de cette équipe.

Par ailleurs, le représentant a souligné les conséquences humanitaires graves de l'occupation israélienne dans le territoire palestinien en citant l'insuffisance d'eau et d'électricité dans la bande de Gaza. Il a exhorté les parties à la retenue pour régler les tensions autour de la mosquée Al-Aqsa à Jérusalem. Il a enfin salué les initiatives visant à la mise en place de quatre zones de désescalade en Syrie avant de féliciter l'Iraq pour la reprise de Mossoul.

Après avoir rappelé les tensions et les violents affrontements dans la vieille ville de Jérusalem, M. NABEEL MUNIR (Pakistan) a déclaré que des centaines de millions de personnes dans le monde n'ont qu'une seule demande: le respect du caractère sacré de la mosquée Al-Aqsa et la préservation du statut de Jérusalem. Alors que le Conseil de sécurité a reconnu la gravité de la situation, les mots doivent être accompagnés par des actions concrètes. Israël doit prendre immédiatement des mesures pour désamorcer la situation mais aussi s'abstenir de nouvelles provocations à l'avenir. Le représentant a ajouté que le blocus de Gaza constituait non seulement une tragédie humanitaire mais aussi une indignité morale.

Par ailleurs, le Pakistan est également préoccupé par les graves problèmes de ressources de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA). M. Munir a appelé à un appui financier adéquat et durable pour qu'il puisse maintenir l'intégrité et l'efficacité de ses activités.

Par ailleurs, le représentant a jugé la libération de Mossoul comme une étape importante dans la lutte contre Daech en Iraq. À propos de la Syrie, il a estimé que les discussions intersyriennes étaient importantes pour le processus politique de réconciliation. Les parties, les grandes puissances et la communauté internationale en général doivent poursuivre leurs efforts, a-t-il ajouté. Enfin, il a déclaré que l'insuffisance des ressources humanitaires en faveur du Yémen devrait constituer une priorité urgente.

M. GUSTAVO MEZA-CUADRA (Pérou) a déploré la récente flambée de violence liée à la situation sur l'esplanade des Mosquées et a appelé toutes les parties à faire preuve de modération et à reprendre un dialogue constructif. Rappelant la position invariable de son pays en faveur de la solution des deux États, le représentant a apporté son appui à toutes les initiatives de la communauté internationale tendant à trouver une solution sur cette base. Il a notamment estimé que la récente visite au Moyen-Orient du Président des États-Unis pourrait créer les conditions nécessaires à la reprise d'un dialogue politique mais a aussi rappelé l'importance de la résolution 2334 (2016) et la nécessité de la mettre en œuvre, donc pour Israël de cesser de construire des implantations dans les territoires occupés depuis 1967. M. Meza-

Cuadra a rappelé à cet égard que les implantations israéliennes sont illégales aux termes du droit international. En même temps, le Pérou rappelle le droit inaliénable d'Israël à préserver sa propre sécurité et condamne tous les actes terroristes commis à l'encontre de la population civile et l'apologie de leurs auteurs, ainsi que toute incitation à l'antisémitisme.

Par ailleurs, le Pérou observe avec préoccupation la détérioration de la situation humanitaire dans la bande de Gaza. Il constate que les divisions entre dirigeants palestiniens du Hamas et du Fatah, ainsi que les mesures imposées par Israël, sont à l'origine du désespoir de la population et propices à la diffusion de discours de haine et aux explosions de violence. Il est donc urgent que la communauté internationale apporte une assistance à ceux qui souffrent de cette dramatique situation et qu'Israël continue de prendre des décisions positives de faire des concessions économiques au profit des Gazaouis. Il est enfin nécessaire que la communauté internationale affronte le conflit israélo-palestinien avec un sentiment renouvelé d'urgence. Les Nations Unies et le Conseil de sécurité en particulier ont un rôle important à jouer à cet égard. Le Pérou, qui sera membre du Conseil de sécurité en 2018 et 2019, appuiera la réalisation d'un accord minimal commun en faveur de la reprise de négociations directes entre les parties et pour une amélioration de la situation sur le terrain.

M. MARTÍN GARCÍA MORITÁN (Argentine) a réaffirmé le soutien de son pays à la solution des deux États, les Palestiniens ayant le droit de vivre en paix dans un État indépendant et viable, et Israël celui de vivre en paix avec ses voisins dans des frontières sûres et reconnues internationalement. L'Argentine est donc préoccupée par la poursuite des constructions d'implantations israéliennes illégales dans le territoire palestinien occupé et rappelle à cet égard la résolution 2334 (2016). Celle-ci est très claire, a ajouté le représentant: ces implantations violent le droit international, font obstacle à la paix, sapent la perspective d'une solution viable des deux États et, de ce fait, perpétuent un statu quo intenable. En même temps, les dirigeants palestiniens doivent aborder avec sincérité les préoccupations de sécurité d'Israël. L'Argentine juge inadmissible que le Hamas et d'autres groupes palestiniens poursuivent leurs attaques contre la population civile israélienne et condamne énergiquement tous les actes terroristes.

L'Argentine rappelle en outre le statut spécial de Jérusalem conformément aux résolutions pertinentes du Conseil, et rejette toute tentative unilatérale tendant à le modifier. Pour M. García Moritán, la ville sainte doit rester un lieu de paix qui garantisse aux croyants des trois grandes religions monothéistes le libre accès aux lieux saints. C'est pourquoi le représentant s'est dit préoccupé par les événements des derniers jours et a demandé que personne ne prenne de mesures susceptibles de modifier unilatéralement le statu quo.

Par ailleurs, le représentant s'est dit préoccupé de la situation humanitaire en Syrie et a condamné tous les actes de violences dirigés contre la population civile, en particulier les actes terroristes commis par l'État islamique et le Front el-Nosra et l'utilisation d'armes chimiques. L'Argentine, a-t-il rappelé, soutient le travail impartial et technique du Mécanisme d'enquête conjoint OIAC-ONU. L'Argentine appuie par ailleurs une solution politique pour la Syrie et soutient les efforts complémentaires menés à Genève et Astana, qui ont permis de réaliser des progrès importants. Le représentant a également salué l'accord conclu le 9 juillet entre les États-Unis, la Fédération de Russie et la Jordanie pour obtenir un cessez-le-feu dans le sud-est de la Syrie. M. García Moritán s'est en outre félicité de la récente reconquête de Mossoul par les forces armées irakiennes et leurs alliés.

Enfin, M. García Moritán a dit sa préoccupation face à la crise survenue entre États du Golfe et a dit appuyer la médiation du Koweït, ainsi que les autres initiatives de différents acteurs de la communauté internationale pour rapprocher les parties. Il a appelé toutes les parties à la modération et a demandé que toute solution respecte le droit international.

M. ESHAGH ALHABIB (République islamique d'Iran) a estimé que l'occupation israélienne du territoire palestinien était au cœur de tous les conflits du Moyen-Orient. Les droits pourtant

inaliénables des Palestiniens à leur État sont plus que jamais remis en question par Israël avec la complicité des États-Unis, a-t-il affirmé. « Les puissances du monde, particulièrement les États-Unis, hypothèquent les efforts de stabilisation et la lutte contre le terrorisme en fournissant des armements sophistiqués à des groupes étatiques ou non étatiques dans le seul but d'atteindre leurs objectifs », a ainsi déclaré M. Alhabib.

Le représentant a accusé les États-Unis et leurs alliés de bombarder la Syrie et le Yémen avant d'inviter le monde à se souvenir que l'invasion américaine en Iraq, menée sous prétexte de suspicions d'existence d'armes de destruction massive dans ce pays, s'était soldée par 500 000 morts et la naissance de Daech. La participation de la République islamique d'Iran au processus d'Astana est la preuve de sa détermination à parvenir à la paix en Syrie, a poursuivi le représentant, qui a dénoncé des campagnes de désinformation orchestrées par Israël et d'autres pays à l'encontre de son pays. Il a enfin félicité le Gouvernement et le courageux peuple de l'Iraq pour être parvenus à libérer Mossoul.

Pour Mme JOANNE ADAMSON, de la délégation de l'Union européenne, le processus de paix au Moyen-Orient demeure une priorité pour l'organisation. Elle a rappelé que, pour les pays de l'Union, il n'existe pas d'autre issue au conflit israélo-palestinien que la solution des deux États. Dans ce cadre, la représentante a condamné les activités de colonisation israéliennes, ainsi que l'escalade des tensions à Jérusalem-Est et les actes de terreur récemment commis dans la vieille ville comme en Cisjordanie. Elle a appelé les parties à se garder de prononcer des discours susceptibles d'attiser les tensions.

Concernant Gaza, la déléguée de l'Union européenne a salué les efforts de médiation de l'ONU de l'Égypte pour accélérer la reconstruction de la zone et la livraison de l'aide humanitaire. Elle a également salué les efforts entrepris par les États-Unis et le Quatuor pour le Moyen-Orient afin de relancer le processus de paix.

À propos du Liban, la représentante a salué les avancées réalisées en faveur de la tenue pacifique d'élections ainsi que les efforts déployés par le pays pour accueillir plus d'un million de réfugiés fuyant le conflit syrien. S'agissant de ce dernier, Mme Adamson a appelé à mettre en place un accès humanitaire sans restriction et à mettre en œuvre les accords de désescalade des combats, afin de parvenir à un cessez-le-feu à l'échelle nationale.

Se tournant vers l'Iraq, la représentante a salué la libération de Mossoul des mains de Daech. Tout en appelant à libérer les autres territoires du groupe terroriste, elle a également exhorté les autorités irakiennes à mettre en œuvre des mesures de réconciliation nationale.

M. GÜEN BEGEÇ (Turquie) a estimé, à propos des récents événements intervenus à Jérusalem, que la priorité immédiate était la désescalade et la retenue. Il a ensuite rappelé que toute tentative de changer le statut et de porter atteinte au caractère sacré de Haram el-Charif mettait en péril la coexistence pacifique. Jérusalem, ville sainte de l'islam, du judaïsme et du christianisme, devrait être traitée avec le plus grand respect, a déclaré le représentant. Nous attendons d'Israël qu'il entende les appels de la communauté internationale, remplisse ses obligations légales en tant que Puissance occupante à Jérusalem-Est et lève les restrictions qui limitent l'accès à Haram el-Charif, a poursuivi M. Begeç, pour qui le retour au statu quo est essentiel pour le retour au calme. Seule une paix juste, complète et durable pourrait conduire à la création d'un État palestinien indépendant dans les frontières de 1967 avec Jérusalem-Est comme capitale, a encore déclaré le représentant. Mais, a-t-il ajouté, il est également important pour parvenir à une paix durable que les Palestiniens présentent leurs demandes légitimes dans l'unité.

Consciente de la grave situation humanitaire en Palestine, en particulier à Gaza, la Turquie a envoyé un troisième bateau avec 10 000 tonnes d'aide pour Gaza en juin dernier, a rappelé M. Begeç. La Turquie a en outre alloué 500 000 dollars pour acheter du carburant afin de maintenir

la livraison de services essentiels en réponse à l'appel du Bureau du Coordonnateur spécial pour le processus de paix au Moyen-Orient.

Concernant la Syrie, le représentant a indiqué que seule une stratégie multidimensionnelle pouvait parvenir au double objectif d'éliminer le terrorisme et de stabiliser le pays. Il a rappelé que la Turquie était avec la Fédération de Russie et la République islamique d'Iran un des facilitateurs et garants d'un cessez-le-feu national. Il a également mis en valeur le processus d'Astana, complémentaire des négociations de Genève, qu'il soutient. La détermination de la Turquie de combattre Daech et d'autres organisations terroristes en Syrie comme le Parti de l'Union démocratique/Unités de protection du peuple (kurde) reste ferme, a-t-il ajouté. Les mesures unilatérales menaçant l'unité, l'intégrité territoriale et la structure démographique de la Syrie sont inacceptables, de même que les efforts de certains en vue d'une expansion territoriale destinée à obtenir ensuite des avantages politiques. M. Begeç a enfin rendu hommage aux forces de sécurité irakiennes pour la reprise de Mossoul, tout en dénonçant les mouvements unilatéraux qui pourraient menacer l'unité politique et l'intégrité territoriale du pays.

Mme LINDA SCOTT (Namibie) a déclaré que le Secrétaire général avait eu raison de rappeler, fin juin, devant le Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, qu'en mettant fin au conflit israélo-palestinien, on éliminerait du même coup un des plus importants moteurs de l'extrémisme violent et du terrorisme au Moyen-Orient. De même, le Secrétaire général a eu raison de dire le 23 avril dernier devant l'Assemblée plénière du Congrès juif mondial (CJM) qu'Israël devrait être traité comme n'importe quel autre État. En effet, La Namibie estime qu'on devrait attendre d'Israël, comme de tout autre État Membre, qu'il respecte les résolutions du Conseil de sécurité et qu'il respecte les accords qu'il a conclus concernant une solution des deux États fondée sur les frontières de 1967. La Namibie est particulièrement préoccupée par le fait que le statut des lieux saints de Jérusalem ne soit pas respecté et que les tensions ne cessent de s'aggraver de ce fait. Elle appelle en outre Israël à cesser de construire des implantations en violation des accords et résolutions antérieures du Conseil de sécurité, y compris la résolution 2334 (2016).

Mme Scott a exprimé l'inquiétude de son pays face aux tensions dans l'ensemble de la région. Les conflits en Syrie et au Yémen, joints au terrorisme dans l'ensemble du Moyen-Orient contribuent en outre à des souffrances indicibles et à une crise humanitaire qui figure parmi les pires que l'on ait connues. La Namibie appelle une nouvelle fois le Gouvernement israélien à mettre fin à la colonisation dans le territoire palestinien occupé, à cesser les destructions punitives de maisons et d'infrastructures palestiniennes. Elle appelle en outre toutes les parties à retourner à la table des négociations plutôt que de s'en détourner et demande une fois encore le retrait complet et inconditionnel d'Israël du territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est. La représentante a enfin réitéré le soutien de son pays au peuple palestinien pour qu'il puisse exercer ses droits inaliénables à un État indépendant ayant Jérusalem-Est comme capitale et devienne en outre un membre de plein droit des Nations Unies et de ses agences spécialisées.

M. DIAN TRIANSYAH DJANI (Indonésie) a rappelé sa « foi » en la résolution 2334 (2016) du Conseil de sécurité et appelé à sa pleine mise en œuvre. « Nous devons continuer notre appui au peuple palestinien pour qu'il ne soit pas laissé au bord de la route », a ajouté le représentant, qui a vu là une raison importante pour soutenir le travail de l'UNRWA et lui assurer des ressources continues. Par ailleurs, pour le représentant, toute attaque contre la mosquée Al-Aqsa doit être considérée comme une ligne rouge dangereuse. Le Gouvernement et le peuple indonésiens condamnent dans les termes les plus forts ces attaques ainsi que tout acte d'agression susceptible de violer ce lieu saint.

La fermeture de la mosquée Al-Aqsa est un signal pour le monde entier de la manière dont Israël souhaite s'éloigner lui-même de la solution des deux États et de ses efforts pour changer le caractère géographique et démographique de Jérusalem, a affirmé M. Djani. Pour l'Indonésie, la

communauté internationale doit faire prévaloir le droit sur la tentative de la force d'occupation de modifier le statu quo dans la ville sainte, en violation des lois internationales et humanitaires. Le représentant a ainsi exhorté toutes les parties à faire des efforts, de bonne foi, pour réduire les tensions, restaurer le calme, mettre fin à la crise et à trouver une solution qui pourrait assurer la sûreté publique et la sécurité du site tout en maintenant le statu quo de la ville sainte. Au sujet de la ville sainte précisément, M. Djani a suggéré d'explorer la possibilité de la mettre sous la protection des Nations Unies pour s'assurer que tous les croyants puissent y exercer leurs activités religieuses dans l'harmonie et la paix.

M. MANSOUR AYYAD SH A ALOTAIBI (Koweït) a prôné davantage encore de tensions à l'avenir au Moyen-Orient s'il n'est pas mis fin aux pratiques d'occupation et d'agression israéliennes. Il a appelé la communauté internationale à assumer ses responsabilités et adopter une position ferme face aux agressions israéliennes à Jérusalem-Est et a jugé fondamental de préserver l'identité des lieux saints de Jérusalem. Pour le Koweït, la seule solution est la solution des deux États. Le représentant a en outre insisté sur la pertinence de l'Initiative de paix arabe et du plan adopté à Beyrouth en 2002, qui appelle au retrait des forces israéliennes de tous les territoires occupés depuis 1967 au Liban, en Syrie et dans le territoire palestinien.

S'exprimant en arabe, Mgr SIMON KASSAS, observateur du Saint-Siège, a appelé Israéliens et Palestiniens à s'accorder sur des mesures conjointes permettant de mettre fin à la violence sur le terrain. « Cette solution exige aussi l'arrêt des colonies de peuplement israéliennes et l'unité du peuple palestinien », a-t-il insisté, avant de regretter les nombreuses vies perdues au Moyen-Orient. Soulignant la présence des communautés chrétiennes dans la région depuis deux mille ans, l'observateur a appelé la communauté internationale à protéger et préserver les droits des minorités chrétiennes.

M. MAHLATSE MMINELE (Afrique du Sud) a rappelé que le Conseil de sécurité était saisi de la question palestinienne depuis près de 70 ans. Or, le peuple palestinien continue de se tourner vers le Conseil et l'ONU pour qu'ils l'aident à réaliser ses aspirations à l'autodétermination. Le représentant a par conséquent appelé le Conseil à renouveler son engagement en faveur de la solution des deux États. Il a également appelé le Conseil à s'assurer de la mise en œuvre pleine et immédiate de sa résolution 2334 (2016), qui réitère que les activités de colonisation israéliennes n'ont aucune valeur juridique et continuent de violer le droit international. Le représentant a ainsi rappelé que seules les frontières de 1967 seraient reconnues comme légitimes, à moins que les parties n'en conviennent autrement au cours de négociations de paix.

M. Mminele s'est en outre dit préoccupé par l'arrestation et la détention, sans la moindre justification selon lui, d'un membre du Conseil législatif palestinien. Il a appelé à sa libération. Tout en se disant préoccupé par les heurts récents dans Jérusalem-Est, il a appelé une nouvelle fois à mettre fin à l'occupation israélienne, dans l'intérêt des deux parties.

Pour Mme ALYA AHMED SAIF AL-THANI (Qatar), il faut redonner vie au processus de paix. La représentante a donc appelé les parties à ne pas enfreindre le droit international pour laisser au Conseil l'opportunité de relancer ce processus dans un environnement favorable. Dans ce cadre, elle a condamné les tentatives israéliennes de remettre en cause le statu quo sur l'esplanade des Mosquées. L'escalade de la violence doit s'arrêter, a-t-elle ajouté, tout en affirmant que la seule solution viable était la solution des deux États.

Par ailleurs, Mme Al-Thani a déploré les mesures unilatérales prises par certaines parties dans la région à l'encontre de son pays, en dépit des efforts de celui-ci en faveur de la paix dans la région et pour lutter contre le terrorisme.

Mme MARÍA RUBIALES DE CHAMORRO (Nicaragua), Vice-Présidente du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, a fait observer que la rapide escalade de la violence ces derniers jours, après l'imposition par Israël de restrictions aux croyants désirant



se rendre sur l'esplanade des Mosquées, avait démontré la rapidité avec laquelle une situation peut se dégrader au point d'approcher le point de non-retour. Le Comité demande à la communauté internationale de réaffirmer de manière urgente le respect du statu quo concernant les lieux saints et de contraindre Israël à revenir sur toutes les mesures prises qui y portent atteinte.

Mme Rubiales de Chamorro a également demandé que soient prises des mesures pour mettre fin à l'occupation israélienne de l'État de Palestine. Elle a rappelé que, 50 ans après l'occupation de la Cisjordanie et de la bande de Gaza, cette occupation était la plus longue à l'ordre du jour du Conseil. Cette situation inacceptable et intenable doit cesser immédiatement, a-t-elle affirmé.

À cet égard, Mme Rubiales de Chamorro a rappelé les événements organisés par le Comité à l'occasion du cinquantième anniversaire de l'occupation israélienne et notamment le Forum tenu à cet effet les 29 et 30 juin et inauguré par la Vice-Secrétaire générale. Elle a rappelé que, si les opinions exprimées à cette occasion étaient variées, les participants avaient été unanimes pour considérer l'occupation israélienne comme illégale. Elle a également rappelé le caractère illégal du blocus de Gaza, entrée dans sa onzième année et a dénoncé la totale impunité d'Israël qui a annoncé récemment la construction de 4 000 logement supplémentaires dans le territoire palestinien occupé en violation flagrante de la résolution 2334 (2016).

L'élan généré par cette résolution ne doit pas être perdu, a poursuivi la Vice-Présidente. Rappelant que celle-ci demandait au Secrétaire général de faire rapport tous les trois mois au Conseil de sécurité, elle a relevé que les deux exposés présentés depuis lors montraient bien ce que tout le monde sait depuis des années, à savoir qu'Israël continue de violer ouvertement le droit international. Elle a souhaité que les exposés jusqu'à présents oraux soient remplacés à l'avenir par des rapports écrits du Secrétaire général, et que ces derniers proposent des moyens concrets de rendre Israël redevable de ses actes.

M. BASHAR JA'AFARI (République arabe syrienne) a rappelé qu'Israël occupe le Golan syrien depuis 1967 avant d'appeler à l'avènement d'un État de Palestine indépendant avec Jérusalem comme capitale et le droit pour les réfugiés palestiniens de rentrer chez eux. Face à cette nouvelle profanation des lieux saints musulmans, il a appelé le Conseil de sécurité à mettre en œuvre immédiatement toutes les résolutions appelant à mettre fin à l'occupation israélienne. Il a jugé partial et peu professionnel l'exposé de M. Mladenov, l'accusant d'avoir omis de parler des abus israéliens dans le Golan syrien. Il a cité à cet égard le soutien apporté par Israël à des groupes terroristes dans le Golan syrien avant de préciser que l'aviation israélienne visait des bases syriennes qui se trouvent loin du Golan syrien occupé. Il a aussi regretté que le Coordonnateur spécial n'ait pas dénoncé la volonté d'Israël d'organiser des élections des conseils nationaux dans les villages du Golan syrien en violation flagrante du droit international et du droit souverain syrien sur le Golan. « Le Conseil de sécurité doit aujourd'hui assumer une responsabilité historique pour corriger cette injustice et mettre fin à une occupation israélienne odieuse », a insisté le représentant.

M. ROLANDO CASTRO CORDOBA (Costa Rica) a estimé que la crise au Moyen-Orient était devenue une crise humanitaire aux proportions odieuses et a jugé urgent de mettre fin aux souffrances des populations civiles. Il a condamné l'escalade des tensions dans la vieille ville de Jérusalem et a appelé les parties à faire preuve de retenue et à s'abstenir de toute action unilatérale. Il a estimé que la persistance du conflit israélo-palestinien démontrait le caractère inadéquat du système multilatéral actuel. La paix doit être construite avec les outils de la démocratie, a encore déclaré le représentant.

M. KENNEDY MAYONG ONON (Malaisie) a appelé Israël à respecter le statu quo concernant les lieux saints de Jérusalem-Est. Il s'est déclaré « extrêmement désespéré » face à l'annonce

par Israël de nouvelles constructions à Jérusalem-Est, en violation des résolutions du Conseil de sécurité.

« On ne peut plus rester impassible face au sort des habitants de Gaza », a par ailleurs déclaré le représentant, qui a appelé Israël et la Palestine à conclure un accord pour assurer un approvisionnement en eau aux habitants de la bande. Le représentant a enfin appelé à tout faire pour relancer le processus de paix au Moyen-Orient.

M. MASUD BIN MOMEN (Bangladesh) s'est dit préoccupé par la montée des tensions à la suite de la « fermeture illégale » de l'esplanade des Mosquées, qui pourrait avoir un « coût catastrophique au-delà des murs de la vieille ville ».

La Puissance occupante continue en toute impunité à tuer des jeunes et des enfants palestiniens et à les emprisonner, ainsi qu'à construire des bâtiments illégaux à Jérusalem-Est, a déploré le représentant, qui a appelé le Conseil à contraindre Israël à mettre fin à son occupation illégale et à lever le blocus de Gaza. Il a également appelé le Conseil à relancer la solution des deux États.

M. ABDALLAH Y. AL-MOUALLIMI (Arabie saoudite) a affirmé que, quand Jérusalem était sous contrôle musulman, tous les fidèles ont toujours été respectés, quelle qu'ait été leur religion. Mais en un demi-siècle, l'esplanade des Mosquées a été bafouée à plusieurs reprises et même incendiée, a-t-il déploré. Certains ont même appelé à sa démolition et aujourd'hui, Israël empêche à nouveau les fidèles d'y prier. « Nous avons même vu un soldat israélien frapper un fidèle alors qu'il priait », a accusé le représentant, pour qui cet acte abject démontre le mépris de la Puissance occupante.

Tout en précisant que rien ne saurait jamais justifier le terrorisme, le représentant a déploré le fait que le Conseil de sécurité n'ait pris aucune mesure pour punir la Puissance occupante, suite à ses agissements sur l'esplanade des Mosquées. Les provocations d'Israël et ses tentatives de remise en cause du statu quo à Jérusalem-Est sont l'un des aspects des plus dangereux du conflit, susceptible d'embraser toute la région, a-t-il mis en garde.

Il faut qu'Israël se retire de tous les territoires occupés, y compris du Golan arabe syrien et des colonies cisjordaniennes, a ensuite déclaré le représentant, qui a appelé à créer un État palestinien indépendant, dans les frontières de juin 1967 et avec Jérusalem pour capitale.

Le régime syrien continue à bafouer toutes les trêves, avec l'aide du Hezbollah, a par ailleurs déploré le représentant. D'après lui, le fait que le régime n'ait pas à répondre de ses actes l'incite encore davantage à poursuivre ses meurtres et opérations de nettoyage, qui ont permis aux groupes terroristes tels que Daech de prospérer dans le pays.

Mme ANA SILVIA RODRIGUEZ ABASCAL (Cuba) a dit que le moment était venu de régler la dette historique envers l'État de Palestine et permettre à son peuple d'exercer ses droits inaliénables après un demi-siècle de confiscation de ceux-ci. Elle a aussi appelé à mettre fin à 10 ans de blocus de la bande de Gaza, lequel plonge deux millions de Palestiniens dans une détresse absolue. Elle a par ailleurs déclaré que toute tentative pour modifier le statut juridique, géographique et démographique du Golan syrien constituait une violation du droit international, de la Charte des Nations Unies, de la résolution 497 du Conseil de sécurité ainsi que de la Quatrième Convention de Genève. Elle a assuré que Cuba continuerait de se battre pour faire valoir le droit à l'autodétermination du peuple palestinien.

M. BAKHTIYOR IBRAGIMOV (Ouzbékistan), au nom de l'Organisation de coopération islamique (OCI), a exprimé la condamnation par l'organisation de toutes les politiques et mesures illégales prises par Israël, Puissance occupante, pour altérer le statut, la géographie et la démographie du

territoire palestinien occupé, y compris le caractère arabe, musulman et palestinien de Haram el-Charif et de la mosquée al-Aqsa. L'OCI condamne la fermeture de la mosquée aux croyants musulmans et demande au Conseil de sécurité d'obliger Israël à garantir la liberté de prière à tous les Palestiniens, y compris dans Jérusalem-Est occupée et de s'abstenir d'intervenir dans les affaires relevant des lieux saints chrétiens ou musulmans.

En même temps, l'OCI réitère sa condamnation de la politique de colonisation illégale d'Israël et notamment sa récente décision de construire 1 800 nouvelles unités de logements illégales à Jérusalem-Est occupée, qui aboutira à la confiscation de terrains palestiniens et à l'éviction de nombreux autres. Le Conseil de sécurité doit assumer ses responsabilités face aux activités de colonisation qui ont été délibérément accentuées, spécialement dans et autour de Jérusalem-Est. À cet égard, l'OCI demande au Secrétaire général de présenter des rapports écrits mettant l'accent sur l'application des résolutions du Conseil de sécurité. Elle en appelle également à l'appui et à l'engagement de toute la communauté internationale.

L'Organisation de la coopération islamique demande au Conseil de sécurité d'assumer ses responsabilités au regard des violations systématiques par Israël des droits de l'homme dans le territoire palestinien occupé. Celles-ci ne peuvent qu'attiser les tensions et aggravent dangereusement la situation sur le terrain, a estimé le représentant. Pour l'OCI, le Conseil de sécurité ne peut pas s'absoudre de ses responsabilités et doit agir pour assurer aux Palestiniens la réalisation de leur droit à l'autodétermination, à la souveraineté et à l'indépendance dans les frontières de la Palestine de 1967.

Enfin, le représentant a attiré l'attention du Conseil sur les souffrances humanitaires du peuple palestinien dans tous les territoires occupés, et notamment dans la bande de Gaza, mais aussi sur le sort des détenus et prisonniers politiques palestiniens dans les centres de détention israéliens, appelant au respect des leurs droits aux termes de la Quatrième Convention de Genève. Il a également demandé à la communauté internationale d'intensifier ses efforts pour assurer le financement de l'UNRWA afin de permettre à l'agence de satisfaire aux besoins des réfugiés palestiniens et de mener ainsi son indispensable mission humanitaire.

M. MOHAMMED ATLASSI (Maroc) a dénoncé les mesures unilatérales prises par Israël, jugeant sans précédent sa politique d'expansion des colonies de peuplement. Face à ce constat, le représentant a exhorté la communauté internationale à ramener les deux parties à la table des négociations et à réactiver le processus de paix visant à parvenir à la solution des deux États. Il a rappelé l'importance du statut particulier de Jérusalem pour les croyants des trois grandes religions monothéistes, en soulignant que les musulmans se sont tournés vers Jérusalem avant de se tourner vers la Mecque. Il a dit la pertinence de l'Initiative de paix arabe qui appelle à l'avènement d'un État de Palestine libre et indépendant dans les frontières du 4 juin 1967, avec comme capitale Jérusalem-Est.

M. RAFAEL DARÍO RAMÍREZ CARREÑO (Venezuela), au nom du Mouvement des pays non alignés, a réaffirmé la solidarité du mouvement envers « le peuple palestinien et sa juste cause ». Pour le Mouvement des pays non alignés, l'occupation israélienne menace gravement la sécurité internationale. Le Mouvement est prêt à contribuer à l'élaboration d'une solution durable et pacifique au conflit, sur la base des frontières d'avant 1967. Tout en remerciant le Coordonnateur spécial pour son exposé oral, le représentant a demandé à ce que ce type de présentation puisse être soumis par écrit au Conseil, sous la forme d'un rapport.

Le représentant s'est dit préoccupé par les mesures illégales prises par Israël, Puissance occupante, pour intensifier sa campagne de peuplement et son occupation des terres palestiniennes et violer les droits du peuple palestinien, comme l'illustrent selon lui les permis octroyés à des Israéliens pour construire plus de 1 800 logements supplémentaires à et autour de Jérusalem-Est. « Nous trouvons alarmant le mépris flagrant dont Israël fait preuve face aux résolutions du Conseil de sécurité à ce sujet », a déploré le représentant.

S'agissant de Gaza, M. Ramírez Carreño s'est dit très préoccupé par la situation humanitaire dans la bande, qui ne serait plus du tout viable en 2020, selon les estimations d'experts de l'ONU déployés sur le terrain. Les obstructions par l'armée israélienne à la reconstruction, jusqu'en 2014, et le rythme très lent de celle-ci en raison du blocus israélien depuis lors, ont contraint des familles à quitter leur logement et ont eu des conséquences environnementales graves, a-t-il déploré.

De manière générale, le représentant a condamné les homicides volontaires, déplacements de réfugiés et actes visant à terroriser la population civile dont sont régulièrement victimes les Palestiniens, notamment les communautés bédouines. Il a condamné les mesures israéliennes visant à modifier le statut du Golan syrien occupé et a appelé le pays à s'en retirer. Enfin, le représentant a appelé à apporter un financement prévisible et durable à l'UNRWA.

M. CHARLES THEMBANI NTWAAGAE (Botswana) a regretté l'absence de progrès vers une solution viable à la quête des Palestiniens pour le contrôle du territoire palestinien occupé, le manque de dialogue entre les parties, la poursuite de l'occupation israélienne illégale, la violence et la radicalisation permanente. Le Botswana condamne les récentes violences sur l'esplanade des Mosquées. Il estime que la résolution 2334 (2016) représente un pas dans la bonne direction dans la mesure où elle dé-légitimise les implantations israéliennes et appelle à une solution des deux États. En conséquence, le Botswana demande l'arrêt immédiat de la colonisation israélienne.

À cet égard, le représentant s'est félicité des efforts des Nations Unies, des États-Unis, de la Fédération de Russie, de l'Union européenne et de partenaires régionaux en faveur du processus de paix au Moyen-Orient. Le Botswana, a-t-il rappelé, soutient depuis toujours une solution négociée qui permette à Israël et à la Palestine de vivre côte à côte comme deux États souverains dans la sécurité et avec des frontières internationalement reconnues.

M. TIJJANI MUHAMMAD BANDE (Nigéria) s'est dit très perturbé par la montée de la violence et les « meurtres insensés » perpétrés à Jérusalem par des extrémistes des deux parties. Le représentant a appelé la communauté internationale à tout faire pour éviter que tels actes ne continuent de se produire. Tout en saluant l'assurance donnée par les autorités d'Israël concernant le maintien du statu quo sur les lieux saints, M. Bande a appelé les dirigeants palestiniens à faire des « efforts authentiques » pour reprendre les négociations. Il a également appelé les dirigeants israéliens à donner des gages pour créer un climat propice à la reprise de ces négociations, y compris le gel des colonies de peuplement en Cisjordanie et à Jérusalem-Est.

M. NIKULAS PETER JOHN HANNIGAN (Islande) a demandé des assurances pour que les Israéliens cessent de tenter de modifier la démographie du territoire palestinien occupé. Face à ce risque, il a estimé que la solution des deux États est la seule solution viable qui garantira une paix durable pour les Israéliens et Palestiniens.

Mme NGUYEN PHUONG NGA (Viet Nam) s'est inquiétée des mesures unilatérales des Israéliens, qu'elle a jugées responsables de tension et affrontements violents dans la vieille ville de Jérusalem. Elle a engagé les parties à cesser tout acte d'hostilité et d'incitation à la violence et à mettre en œuvre les résolutions du Conseil de sécurité. Elle a dit la nécessité de parvenir à la solution des deux États, avec un État palestinien dans les frontières du 4 juin 1967.

M. JAMAL FARES ALROWAIEI (Bahreïn) a condamné la « nouvelle tentative israélienne » de remise en cause du statu quo de Jérusalem-Est et des lieux saints. Il a appelé le Conseil à veiller à la mise en œuvre de ses propres résolutions et à défendre la liberté religieuse à Jérusalem-Est en s'opposant à toute remise en cause de son statut. Enfin, le représentant s'est dit opposé à toute tentative visant à faire passer la question palestinienne au second rang des priorités de l'Organisation et a dit vouloir tout faire pour trouver une solution juste au conflit.

M. MOHAMMED BESSEDIK (Algérie) a condamné la colonisation israélienne en Cisjordanie et le blocus illégal de Gaza, ainsi que les arrestations illégales de Palestiniens autour de l'esplanade des Mosquées. Il a également déploré les tentatives de déplacer des citoyens palestiniens et de détruire leurs maisons. « Ce sont des crimes odieux », a-t-il affirmé, appelant la communauté internationale à les empêcher. Condamnant, enfin, les entreprises visant à « judaïser les lieux saints musulmans », il a réaffirmé son soutien à une solution des deux États et a appelé le Conseil à œuvrer de façon à la faire avancer.

M. AHMED ABDELRAHMAN AHMED ALMAHMOUD (Émirats arabes Unis) s'est dit frappé par les agressions répétitives et les tentatives israéliennes de modifier les réalités démographiques de Jérusalem. Il a particulièrement dénoncé les colonies de peuplement, qu'il a présentées comme le principal obstacle à la future solution des deux États. Pour le représentant, l'occupation du territoire palestinien alimente les groupes extrémistes. Il a également appelé les États Membres à respecter et mettre en œuvre les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

### **Droits de réponse**

Exerçant son droit de réponse, le représentant de la République arabe syrienne a affirmé que la déclaration du représentant de l'Arabie saoudite contenait de « nombreux mensonges ». Il a estimé que l'Arabie saoudite était un allié d'Israël et était responsable de la propagation du terrorisme international par la diffusion de la doctrine extrémiste wahhabite par le biais de centres de propagande financés à coup de millions de dollars.

La représentante d'Israël a regretté que certains États aient fait des interventions n'ayant aucun lien avec la réalité. Elle a également regretté les « déclarations incendiaires ». « Nous préservons la liberté de culte et de religion, de toutes les religions, sur leurs sites historiques, quelle que soit la religion », a-t-elle affirmé. Elle s'est dite choquée d'entendre le représentant du Liban parler de son pays comme d'un modèle de démocratie alors que « le Liban est hôte du mouvement terroriste Hezbollah ». Elle s'est étonnée que des États qui promeuvent le terrorisme, comme la Syrie et l'Iran, se permettent de prendre la parole pour donner des leçons au Conseil de sécurité.

Réagissant à la déclaration de la Syrie, le représentant de l'Arabie saoudite s'est dit fier de contribuer à la diffusion de l'islam et a ajouté que son pays n'utilisait pas d'armes chimiques pour tuer son propre peuple et ses propres enfants.

### **MOYEN-ORIENT**

À l'intention des organes d'information • Document non officiel.